



**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 26 septembre 2022

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

Objet: Réorganisation de la Direction Générale des Services – Création de deux emplois fonctionnels et d'un emploi permanent à temps complet

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 26 septembre 2022 à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, au siège administratif de la CAB, à Bastia, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO, sur convocation en date du 20 septembre 2022.

PRESENTS :

BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, DE GENTILI Emmanuelle, GIAMARCHI Marie-Dominique, LEONARDI Jean-Charles, LORENZI Thérèse, LOMBARDO Florence, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PADOVANI Marie-Hélène, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGIO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, TIERI Paul, TIMSIT Christelle

ONT DONNE POUVOIR :

MALAFRONTÉ Christine	à	BERTOLUCCI Marie-Christine
PADOVANI Jean-Jacques	à	POLIFRONI Bruno
SIMONPIETRI Pierre-Michel	à	POZZO DI BORGIO Louis

ABSENTS :

COLOMBANI Carulina, DE CASALTA Jean-Sébastien, LACAVE Mattea, LINALE Serge, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, PELLEGRINI Leslie, PIPERI Linda, VESPERINI Françoise, SALGE Hélène, SIMEONI Gilles, SIMONI Pierre-Baptiste, ZUCCARELLI Jean.

QUORUM : 14

Mme Florence LOMBARDO est élue secrétaire de séance.

Objet: Réorganisation de la Direction Générale des Services – Création de deux emplois fonctionnels et d'un emploi permanent à temps complet

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant le renouvellement des membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia issu des élections des 15 mars et 28 juin 2020 ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu l'avis favorable de la Commission « Mezi di a culletività » et du Bureau communautaire ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

DECIDE (A l'unanimité)

- De créer deux emplois fonctionnels et un emploi permanent ainsi qu'il suit :

N° poste budgétaire	Financement	N° poste de travail	Poste de travail
PB-00400	Directeur général adjoint des établissements publics de coopération intercommunale de 40 000 à 150 000 habitants.	PT-00300	Directeur général adjoint « Ressources & Moyens »
PB-00401	Directeur général adjoint des établissements publics de coopération intercommunale de 40 000 à 150 000 habitants.	PT-00301	Directeur général adjoint "Développement Territorial & Services Urbains "
PB-00399	Cadre d'emplois des attachés territoriaux	PT-00299	Chef de projet « pilotage et évaluation »

- De procéder à la modification du tableau des effectifs correspondante ;

Objet : Réorganisation de la Direction Générale des Services – Création de deux emplois fonctionnels et d'un emploi permanent à temps complet

DIT

Que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges, des agents nommés, sont inscrits au budget, au chapitre 012 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

[Signature]
Louis POZZO DI BORGO

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le **10 OCT. 2022**
et publication ou notification
du **10 OCT. 2022**
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOCHRAOUI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse : www.telerecours.fr